RASSEMBLEMENT Sous les fenêtres de l'Agence régionale de santé

La Lozère se mobilise pour défendre le médico-social

Autour du député Morel à l'Huissier, ils étaient nombreux et surtout issus de tous les milieux socioprofessionnels, venus à Mende pour affirmer haut et fort la volonté de tout un département mobilisé pour sauver son domaine d'excellence en matière d'accueil médico-social. Explication…

Ce lundi 5 mars en fin de matinée, les syndicats notamment FO, la FDSEA et les JA, les professionnels du secteur, des directeurs d'établissements les représentants des associations, des médecins, des maires et de nombreux élus, les consulaires, CCI CMA et Chambre d'agriculture, des responsables politiques de tous bords (de l'extrême gauche à l'extrême droite), Générations Mouvement, l'APEFAO la fondation de l'abbé Ozioi, la FNACA, simples citoyens, mais aussi des parents et même quelques résidents handicapés, se sont symboliquement réunis sous les fenêtres de l'ARS pour manifester la volonté de tout un département de préserver son secteur d'excellence au profit des personnes victimes de handicap.

Ce rassemblement organisé à l'initiative du député Pierre Morel à l'Huissier (Républicain, AGIR), avec le soutien de la présidente du Conseil départemental Sophie Pantel (DVG), représentée par son premier vice président Francis Courtès (PS), chargé du social et le soutien du sénateur Alain Bertrand (RDSE) a été le plus important constaté à Mende depuis longtemps. On comptait près de 400 manifestants selon les organisateurs, un peu moins de 200 selon les forces de l'ordre. Le député a aussi associé les 646 personnes qui ont manifesté leur soutien par courrier motivé, expliquant qu'ils souhaitaient être associés aux revendications, sans pour autant pouvoir arrêter leur travail ce jour-là pour être physiquement présentes.

Cette "pétition" réunie en trois jours a été transmise au ministère, pour souligner l'ampleur de la mobilisation lozérienne.

60 ANS D'EXCELLENCE

« *La Lozère a choisi, il y a 60 ans, de venir en aide aux personnes handicapées et âgées. Nous avons créé des centres spécialisés, nous sommes ouverts à toutes évolutions mais il n'est pas question que l'on supprime des lits en Lozère. Nous avons une capacité d'adaptation et nous pouvons répondre à toutes formes de handicap et de dépendance. Nous voulons préserver le domicile de secours et la qualité d'accueil de notre département* » a déclaré le député qui s'est fait le porte-parole de tout un secteur : « *Jocelyne, Jean-Pierre, Monique, Daniel, Michèle, Jean-Philippe, Nadine,… ils sont infirmiers, aides-soignants, cuisiniers, ASL ou encore ASH et sont venus rappeler ce qu'a fait la Lozère pour les personnes en situation de handicap et les personnes âgées* ».

AU SERVICE DES HANDICAPÉS

Pour Francis Courtès, vice-président du Conseil départemental, la mobilisation « *forte et efficace* » paye déjà à travers « *des signes positifs donnés par les services de l'État* ».

Les rendez-vous avec les conseillers du Premier ministre, la préfète et la conseillère technique de la ministre de la santé augurent bien d'une expérimentation lozérienne et une mission d'appuis.

Pour Jacques Blanc, « *nos institutions sont capables de s'interroger pour faire évoluer les structures d'accueil au service des grands handicapés* », car c'est là le cœur de l'action selon le président du Clos-du-Nid, « *n'oublions pas ceux qui ont le plus besoin de soutien. C'est ce message d'un département rassemblé, uni que nous voulons porter au service des personnes en situation de handicap* ». Et décidé à galvaniser la foule pour le combat d'une vie, il a harangué avec la verve haute : « *offrons une chance d'épanouissement aux grands handicapés. Et on le dira partout, je le dis à l'ARS, nous voulons continuer à porter plus à ces personnes. Nous ne sommes pas contre l'inclusion. C'est d'ailleurs en Lozère que l'hôpital de Saint-Alban a poussé les murs. Mais nous faisons de l'inclusion en fonction des possibilités des grands handicapés, pour qu'ils aient une chance de s'épanouir et nous ne voulons pas qu'on ampute nos moyens pour des querelles subalternes et mortifères à Toulouse ou Montpellier* ».

Patrick Zimmermann

Pierre Morel, Jacques Blanc et Francis Courtès

Le député a emmené une délégation lozérienne à Matignon le 2 mars.

Saint-Alban, le berceau du médico-social en Lozère veut une exception nationale

Le conseil municipal de Saint Alban-sur- Limagnole souhaite une reconnaissance nationale dans l'exception pour la Lozère pour le maintien de ses établissements médicaux–sociaux : « *la Lozère a tissé au fil des décennies un réseau médico-social dans un esprit humaniste optant pour la création d'établissements de petite à moyenne capacité d'accueil autorisant la prise en charge priorisant la considération humaine due aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap. Cette politique sociale volontariste, unanimement reconnue, qualifie le département de la Lozère de "Terre d'Accueil et d'Épanouissement" pour ces personnes vulnérables. Les atouts de notre environnement, l'acceptation de la cité dans les différences de chacun, la proximité relationnelle humaine soignants–soignés, ont développé un savoir-être et un savoir-faire apprécié tant par les résidents pris en charge que par leurs familles. Cette spécificité départementale se doit d'être reconnue autorisant les personnes en souffrance désireuses, quel que soit leur lieu d'origine, de pouvoir bénéficier de nos atouts et de la qualité de nos prises en charge* ».

FOCUS

Le médico-social un secteur qui pèse lourd !

Il n'y a qu'à aligner quelques chiffres pour prendre la mesure du poids économique du médico-social. Un secteur qui porte de surcroît l'excellence d'un département, bien longtemps pionnier en la matière et qui a développé un savoir et des formations qui s'exportent aujourd'hui encore. Un secteur qui porte aussi les vertus d'accueil et de solidarité chevillées à l'âme de la Lozère. Le médico-social en chiffres, c'est : 2 500 lits de personnes handicapées, plus de 5 600 emplois, 49 centres d'accueils pour handicapés et 27 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes dédié à l'accueil des personnes en perte d'autonomie (EHPAD).

PAROLES

Le social au cœur d'un département

Pour le député, **Pierre Morel à l'Huissier**, « *tous ceux qui se sont réunis aujourd'hui représentent la diversité de notre territoire qui a une orientation toute particulière. Avec les personnels, nous avons l'excellence, des compétences toutes particulières en matière de personnes âgées et de personnes en situation de handicap* ». Le député annonce qu'il a rencontré la ministre de la santé et que la secrétaire d'État aux personnes handicapées, Sophie Cluzel va venir d'ici quatre semaines en Lozère pour « *découvrir toutes les formes de handicap, qu'elle ne connaît pas spécifiquement pour comprendre avec tous les acteurs du secteur la réponse adaptée qu'offre la Lozère notamment en matière de poly handicap et de handicap lourd* », explique Pierre Morel qui n'entend pas céder au ratio lit/population. Et il rajoute : « *le message est passé. Elle est ouverte à toutes propositions de la part de structures d'hébergement lozériennes et elle souhaite œuvrer pour un dialogue ouvert avec l'ARS Occitanie* ».

Pascal Herman, un poly handicapé amoureux de notre Lozère, dont l'émouvant courrier a été transmis à Brigitte Macron : « *je suis au foyer de Civergols depuis 20 ans, je suis content d'être là. Je lis dans le journal qu'on va fermer des centres. Mais je suis bien ici et je ne veux pas partir* ».

Jacques Blanc, qui a été ministre et rapporteur de la loi de 1975 sur le handicap a détaillé le passé et l'excellence de la Lozère en la matière : « *nous avons été les précurseurs. Nous avons inventé tout ce qui se décline aujourd'hui en matière de handicap. Même l'inclusion, avec l'hôpital de Saint-Alban, s'est inventée en Lozère. C'est dire si nous ne sommes pas contre cette notion. Mais je pense qu'on peut avoir quelques prétentions pour valoriser notre modèle. Nous avons des choses à dire et à faire pour accompagner les personnes victimes de handicap dans la dignité et le respect. Et on ne le dit pas assez, souvent la Lozère est un choix des familles et des personnes victimes de handicap* ».

Catherine Biond, vice-présidente et **Jean-Louis Baraille**, président de l'ADAPEI 48, la seule association de résidents et de parents, qui gère 2 établissements à Meyrueis et Florac : « *on est bien chez nous. Ce sont les résidents qui le disent. On est si bien que nous avons une liste d'attente* »… Des propos confirmés par les résidents, porteurs de handicaps, qui avaient tenu à les accompagner à ce grand rassemblement pour manifester leur volonté de rester en Lozère.

Yann Van Wynendaele, directeur de l'ITEP Bellesagne de Mende : « *nous rendons un service qu'on ne trouve pas ailleurs dans la Région, avec des temps d'ouverture bien supérieurs aux moyennes (290 jours d'ouverture par an contre 200 en moyenne) et pourtant, depuis deux ans, on nous bloque les budgets* »…